

UNION SYNDICALE



Section du Pas de Calais

Ensemble aux Finances Publiques



C. T. L. du 29 mai 2015

Déclaration liminaire de l'Alliance UNSA - CFTC

Monsieur le directeur,

Les annonces concernant la réforme du réseau de la DDFIP 62 sont inquiétantes. Cela confirme bien la démarche engagée nationalement par la Direction générale pour réduire drastiquement notre réseau de proximité avec l'utilisateur. Toute cette démarche obéit à la politique de réduction des effectifs et des moyens engagés année après année par les différents pouvoirs politiques. Ces choix ont déjà profondément affecté la qualité et l'efficacité des missions mais également les conditions de travail des agents.

Avec cette nouvelle vague de suppressions de sites et de restructurations dans le Pas de Calais qui sont annoncées pour 2016 et les années suivantes, c'est à coup sûr les usagers et les agents qui vont pâtir une fois encore de cette politique d'austérité qui détruit le service public sans remord ni état d'âme.

Le Pas de Calais comprend 895 communes, est composé de 7 arrondissements, 77 cantons, pour une population totale de 1 490 820 habitants (source insee). 19,7% de la population du Nord Pas-de-Calais vit avec un revenu sous le seuil de pauvreté. Ce qui en fait la région la plus pauvre de France. "Avec un taux de pauvreté de 20,7 %, le département du Pas-de-Calais se situe d'ailleurs au 3e rang des départements les plus touchés" (source insee). En France, ce taux est de 14,3%.

Cette population se déplace facilement dans les administrations, par exemple pour retirer des secours, elle sera la plus affectée par ces changements. Le maillage des trésoreries a donc toute son importance sur notre territoire

Concernant les possibles suppressions de sites notamment de petites trésoreries, il est indispensable de veiller au respect des garanties concernant les suppressions de postes et de veiller aux indemnités de mobilité si celles-ci s'appliquent.

En tant que représentant des agents de la DGFIP, nous sommes inquiets de cette évolution des structures et de leurs conséquences sur les missions, sur l'organisation du travail, sur la démotivation des agents, sur les relations

hiérarchiques. Car c'est souvent un traumatisme pour beaucoup d'agents de perdre son poste et de devoir changer de lieu de travail. Cela nécessitera que la direction prenne vraiment toutes les mesures possibles pour accompagner les agents touchés.

Lors du groupe de travail du 19 mai la direction a annoncé que la situation de chaque agent concerné serait vu au cas par cas ; hormis la règle de priorité pour suivre le travail, comment seront traités les éventuels changements de service ? Certains regroupements seront appliqués au 1^{er} janvier, bien en dehors du mouvement général, comment les agents seront-ils affectés ? en surnombre ? il y a déjà trop d'ALD dans notre département !

De quoi bénéficieraient les comptables concernés par les fermetures de trésoreries et les responsables des SIE fusionnés?

Nous ne souhaitons pas que les RAN soient modifiées ; le département est très étendu (140 km de Calais à Bapaume) ; se retrouver près de son domicile lors d'un mouvement sera compliqué !

Pour les restructurations à venir, nous proposons que des réunions se mettent en place avec les différents services pour informer les agents dès que les décisions seront prises. Rien n'est pire que les bruits de couloir et il est indispensable que les agents puissent envisager leur avenir professionnel en connaissance de cause, notamment concernant les mutations et dont l'incidence des fermetures de postes

Nous avons bien compris que nous entrons dans une période pluriannuelle de réforme profonde de notre réseau et ceci pour réduire encore plus le nombre des emplois des agents de la DGFIP.

Nous n'acceptons pas d'être la mesure d'ajustement des orientations gouvernementales qui suppriment des emplois aux finances publiques pour en créer à l'éducation nationale ou à la justice.

Nous n'acceptons pas de travailler dans un cadre professionnel qui démotive quotidiennement les agents et les cadres de notre administration.

Monsieur le directeur, nous ne pourrions que nous opposer à cette démarche, au nom des agents de la DDFiP 62, et au nom du combat contre une politique aveugle qui casse nos emplois, nos missions, et le service public.

Les représentant(e)s de l'Alliance UNSDA – CFTC DDFiP 62

Jean-François Waille	Arnaud Dusart	Gabriel Gaillard	Jean-François Heneman	Anne-Laure Waguet	Martine Hennequin
Trésorerie de Beuvry	SIP Lillers	ERD 62	ERD 62	SIP Calais	DDFiP 62